CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39324** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997

Raison sociale : SARL CHARBONNIER DECO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/04/2026

Capital : 7 622

241 CHEMIN DE BOISREDON
33390 SAINT-MARTIN-LACAUSSADE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLAYE

Siret : 414 472 852 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7113774

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021179679004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021179679004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 57 42 36 98 **Fax :**

Portable : 06 81 68 88 93

Responsabilité légale :
CHARBONNIER BERTRAND PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : charbonnierdeco@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 346 594 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	18/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 09:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.